



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Nice, le 25 juin 2015

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale
des Alpes-
Maritimes

Division Personnel
1^{er} degré

Tél : 04 93 53 70 70
fax : 04 93 72 64 17

Affaire suivie par :
Christian PELLE
Téléphone
04 93 72 63 57
Fax
04 93 72 63 22
Mél.
christian.pelle@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des écoles qu'un poste de **Coordonnateur CASNAV** est susceptible d'être vacant à la rentrée 2015

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

La nomination se fera à titre définitif.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature, à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes, Division du personnel, Dipe 2, et simultanément par voie hiérarchique **pour le 30 juin 2015**

Michel Jean FLOCH

COORDONNATEUR CASNAV

POSTE	OBJECTIFS et MISSIONS	QUALITES REQUISES
<p>Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) (C. n° 2012-143 du 2-10- 2012)</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Poste ouvert aux enseignant(e)s du premier degré. ❖ Priorité aux personnes ayant une expérience du public allophone et de l'enseignement du français langue seconde et de scolarisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Organiser l'accueil et la scolarisation des élèves allophones arrivants. Piloter l'action des structures qui les accueillent, tant dans le premier que dans le second degré ; ❖ Assurer les évaluations diagnostiques, la régulation des flux d'élèves allophones et la gestion des bases de données élèves pour être en mesure de répondre aux différentes enquêtes ; ❖ Animer le réseau départemental des enseignants de français langue étrangère/langue seconde ; ❖ Veiller au suivi des parcours de formation des jeunes d'âge collège et lycée accueillis en UPE2A ; accompagner leur orientation ; ❖ Intervenir dans la formation initiale et continue et répondre aux demandes d'intervention des corps d'inspection ; ❖ Recueillir et rassembler les éléments d'information nécessaires, tant aux instances internes à l'Education Nationale, notamment MEN, rectorat, inspection académique, qu'externes (Plan départemental d'accueil, services préfectoraux, communes, etc.) ❖ Etre une instance de coopération et de médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Avoir une bonne expérience de l'enseignement du FLE/FLS, des différents dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves allophones arrivants et de leur fonctionnement ; ❖ Avoir une bonne connaissance des textes et dispositifs liés à la politique d'accueil et d'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration ; ❖ Avoir des capacités relationnelles fortes pour assister, participer et conduire des réunions au niveau Education Nationale, Préfecture, Département ; ❖ Etre une force de proposition pour les orientations de la politique départementale ; ❖ Etre une force de proposition pour la politique de formation des enseignants. ❖ Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ○ maîtrise de la bureautique et des principaux logiciels en usage ○ capacité à travailler dans l'urgence et en partenariat ○ sens des responsabilités ○ organisation et méthode ○ disponibilité

- RENTREE SCOLAIRE 2015 -

FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Circonscription :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste :

Coordonnateur CASNAV

A
(signature)

le

• **Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :**

A
(signature)

le